



CSOPartnership 
for **Development Effectiveness**

A DECADE OF CSO SOLIDARITY
ON EDG ADVOCACY AND PRACTICE

PRIORITÉS DE PIANGO POUR LA STRATÉGIE 2050 POUR LE CONTINENT BLEU PACIFIQUE

En tant que société civile du Pacifique, notre travail est centré sur les valeurs du Pacifique et guidé par la stratégie 2050 pour le continent bleu du Pacifique, les principes du Pacifique pour l'efficacité du développement et le modèle Drua de mise en œuvre qui les accompagne, ainsi que la déclaration d'urgence climatique de Kioa.

Le développement durable et efficace requiert toute l'attention de la société. Les organisations et les réseaux de la société civile (OSC) sont des acteurs essentiels du développement qui peuvent demander des comptes aux gouvernements et donner une voix et des moyens d'action aux communautés, en particulier aux plus marginalisées. Conformément à la recommandation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE sur l'habilitation de la société civile dans la coopération au développement et l'aide humanitaire, les partenaires donateurs du Pacifique doivent s'efforcer de soutenir l'espace civique et les acteurs de la société civile. Les gouvernements du Pacifique et les partenaires de développement du Pacifique doivent inclure les OSC dans le processus de prise de décision, le développement des politiques et stratégies nationales et régionales, et leur mise en œuvre.

Investir dans des partenariats à long terme, respectueux et authentiques exige du temps et de la confiance pour se développer, et peut évoluer de manière imprévisible. Il faut investir davantage d'efforts dans la consultation et le dialogue. Permettre des approches locales garantit la durabilité à long terme des actions de développement et donne du pouvoir aux organisations et aux dirigeants locaux compétents et bien informés.

En tant qu'OSC du Pacifique, nous demandons aux partenaires de développement du Pacifique (y compris les gouvernements donateurs, les ONGI, les entrepreneurs de développement et les institutions multilatérales) et aux dirigeants du Pacifique de poursuivre les priorités suivantes :

- placer la voix et les connaissances locales et autochtones au centre du développement du Pacifique
- renforcer et soutenir la société civile en tant qu'acteur du développement à part entière
- une action climatique urgente et efficace grâce au renforcement de la coopération, de la collaboration et de la mise en œuvre conjointe avec les sociétés civiles.

En outre, nous soulignons les priorités et les demandes suivantes pour les dirigeants et les partenaires de développement du Pacifique, alors que les habitants du Pacifique travaillent à la mise en œuvre de la stratégie 2050 pour le continent bleu du Pacifique.



LEADERSHIP POLITIQUE ET LEADERSHIP RÉGIONAL

Le leadership dans le Pacifique doit être inclusif et responsable - Le leadership dans le Pacifique se présente sous de nombreuses formes, notamment les dirigeants politiques, les dirigeants traditionnels, les dirigeants religieux et les dirigeants de la société civile et des communautés. Cependant, nous constatons que les gouvernements du Pacifique entreprennent des actions qui ferment un espace civique sûr. Soutenir et renforcer la société civile permet de consolider une gouvernance efficace et responsable, d'établir des partenariats et des liens interpersonnels plus profonds, et de contribuer à la stabilité.

Le régionalisme est plus efficace lorsque les pays sont également forts - Les mécanismes régionaux sont un outil précieux pour partager les connaissances, les idées et les ressources et amplifier la voix du Pacifique. Toutefois, l'engagement et l'investissement dans les mécanismes régionaux ne doivent pas se faire au détriment de l'investissement dans la gouvernance et la coordination au niveau national. Il s'agit notamment de soutenir les aspirations légitimes à l'autodétermination des peuples du Pacifique, y compris le peuple de Papouasie occidentale.

Les demandes clés

1. Les dirigeants du Pacifique doivent soutenir et financer les mécanismes qui renforcent la société civile et l'espace civique aux niveaux national et régional.
2. Les dirigeants du Pacifique et les partenaires de développement du Pacifique devraient :
 - a. renforcer les mécanismes de coordination nationaux et les systèmes locaux pour établir des connexions et des approches régionales. Ces mécanismes devraient inclure la société civile et veiller à ce que toutes les voix soient prises en compte dans l'élaboration des priorités et la prise de décision au niveau régional ;
 - b. renforcer le soutien à l'échelle du système pour améliorer la communication et le partage de l'information, notamment par des investissements délibérés dans les infrastructures et les ressources humaines ; et
 - c. institutionnaliser la responsabilité mutuelle et la sauvegarde, notamment en soutenant la mise en œuvre, sous la direction du Pacifique, du cadre régional de responsabilité pour les organisations de la société civile et en approuvant son utilisation comme référence pour la responsabilité des ONG, afin de soutenir la réalisation d'un développement et de réponses humanitaires dirigés localement dans le Pacifique.
3. Les dirigeants du Pacifique devraient :
 - a. inscrire la crise des droits humains, la crise humanitaire et la question de l'autodétermination de la Papouasie occidentale à l'ordre du jour de la réunion des dirigeants du FIP de 2023 ; et
 - b. approuver le droit à l'autodétermination des peuples du Pacifique, y compris le peuple de Papouasie occidentale.



LE DÉVELOPPEMENT CENTRÉ SUR LES PERSONNES

Le développement inclusif transformationnel est au centre du développement du Pacifique - Le développement du Pacifique doit bénéficier à tous les habitants du Pacifique ; l'égalité des genres (y compris les minorités de genre et d'orientation sexuelle), l'inclusion des personnes handicapées, des enfants et des jeunes, des travailleurs migrants, et un accent fort sur les droits humains doivent être au premier plan des approches de développement. Il faut non seulement veiller à ce que les voix des plus marginalisés soient prises en compte dans les décisions et les programmes, mais aussi s'attaquer aux systèmes et aux facteurs structurels de la pauvreté, de l'inégalité et de l'injustice.

La culture et les connaissances traditionnelles sont au cœur du développement du Pacifique - les philosophies et les approches traditionnelles du développement ne sont souvent pas fondées sur les valeurs et les croyances du Pacifique. Parallèlement à l'adoption d'approches du développement davantage axées sur les populations locales, il est essentiel que les traditions et les coutumes des peuples du Pacifique soient valorisées et intégrées dans toutes les approches du développement. Pour ce faire, les dirigeants et les partenaires de développement du Pacifique doivent s'engager véritablement dans les tensions liées aux connaissances traditionnelles, au pouvoir, à l'inclusion et à la décolonisation.

Demandes clés

4. Les dirigeants du Pacifique et les partenaires de développement du Pacifique devraient :
 - a. renforcer les approches du bien-être et de la résilience centrées sur la famille ; et
 - b. créer des voies claires pour soutenir l'entreprise sociale au niveau communautaire, en particulier pour l'engagement des femmes dans des activités génératrices de revenus qui soutiennent la récupération et la résilience aux catastrophes.
5. Les partenaires de développement du Pacifique devraient :
 - a. soutenir les voix de la société civile en fournissant un financement de base aux organisations de la société civile afin de renforcer leur rôle en tant qu'acteurs à part entière et pas seulement en tant que partenaires de mise en œuvre ; et
 - b. investir dans un programme de leadership du Pacifique, qui inclut des leaders de toutes les communautés, en particulier ceux des groupes marginalisés.

LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Le changement climatique est la plus grande menace pour la sécurité du Pacifique - La Déclaration de Boe 2018 et la Déclaration de Kainaki II 2019 ont souligné que le changement climatique était la principale menace pour la sécurité humaine du

Pacifique. En 2022, la société civile s'est réunie à Kioa pour formuler plus clairement les priorités des peuples du Pacifique dans le cadre de la Déclaration de Kainaki 2019. La Déclaration de Kioa a souligné que raconter des histoires ne suffit plus. La déclaration de Kioa a mis en évidence le fait que raconter des histoires ne suffit plus. Pendant trop longtemps, les réalités des peuples du Pacifique ont été utilisées pour souligner l'urgence de la crise climatique sans que des changements tangibles ne soient constatés. Cela a fait peser un lourd fardeau sur les communautés du Pacifique.

La criminalité organisée cible les plus marginalisés - la déclaration de Biketawa de 2000 et la déclaration de Boe de 2018 ont mis en évidence le concept élargi de sécurité, qui englobe la sécurité humaine, l'aide humanitaire, la sécurité de l'environnement et des ressources, la criminalité transnationale et la cybersécurité. La violence à l'égard des femmes et des enfants, la traite des êtres humains, l'esclavage moderne, le trafic de drogues et le blanchiment d'argent sont tous en augmentation dans le Pacifique et constituent une menace importante pour le tissu social de nos communautés. Ces crimes visent ceux qui sont déjà vulnérables dans nos communautés et qui n'ont ni voix ni pouvoir.

Demandes clés

6. Les dirigeants du Pacifique et les partenaires de développement du Pacifique devraient :
 - a. approuver et soutenir l'engagement de Kioa, y compris le mécanisme de financement de Kioa et la nomination d'avocats spéciaux de la société civile du Pacifique ;
 - b. renforcer l'éducation et la sensibilisation au niveau infranational sur les crimes visant les personnes les plus marginalisées, en renforçant la coordination et la réponse au niveau national et régional ; et
 - c. renforcer le soutien aux victimes de la criminalité organisée.

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La prospérité du Pacifique ne se limite pas au développement économique - Les valeurs de bien-être du Pacifique placent la prospérité dans un cadre holistique, englobant l'environnement, la culture et les réponses communautaires.

Les mécanismes financiers doivent être dirigés et responsables localement - Les mécanismes financiers et les rapports dans le Pacifique doivent être plus responsables et dirigés localement. Les mécanismes de financement internationaux ne permettent pas de trouver des solutions locales, mais sont au contraire guidés par les exigences des donateurs en matière de risque et de conformité. En outre, de nombreux gouvernements du Pacifique ont une transparence et une responsabilité limitées vis-à-vis des communautés pour leurs budgets nationaux (qui incluent le soutien budgétaire direct des donateurs) et les dépenses ne sont souvent pas hiérarchisées en fonction de leurs propres priorités de développement.

Les communautés détiennent les droits sur leurs terres - Dans tout le Pacifique, les communautés n'ont souvent pas voix au chapitre et ne prennent pas de décisions concernant l'utilisation de leurs terres. L'accès et l'utilisation des terres pour l'exploitation des ressources, y compris les mines, l'exploitation forestière, les plantations d'huile de palme et l'extraction de sable, sont souvent entrepris avec un engagement limité de la communauté. Le changement climatique ne fera qu'exacerber cette situation, car la quantité de terres durables diminue et le potentiel de projets de séquestration du carbone mal gérés met encore plus en danger la protection des droits des communautés et l'accès à leurs terres.

Demandes clés

7. Les dirigeants et les partenaires de développement du Pacifique devraient renforcer les mécanismes régionaux, y compris la participation des communautés, afin de refléter les valeurs culturelles et les connaissances traditionnelles et d'établir un niveau plus élevé de responsabilité et de transparence pour aborder la gestion et le développement durables des ressources.
8. Le partenaire de développement du Pacifique devrait atteindre l'équité intergénérationnelle, en s'assurant que nous laissons un monde meilleur à nos descendants, en annulant la dette climatique et en s'engageant à un avenir sans dette.
9. Les gouvernements du Pacifique devraient
 - a. mettre en œuvre des directives budgétaires pour les citoyens afin de renforcer la responsabilité et l'engagement de la communauté dans le processus budgétaire.
 - b. veiller à ce que le consentement préalable, libre et éclairé (CPLÉ) des communautés soit une condition non négociable pour tout développement des ressources naturelles. Cette mesure devrait s'accompagner d'une meilleure éducation des communautés dans ce domaine.

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET CATASTROPHES

La crise climatique est une crise humanitaire - Tous les acteurs humanitaires doivent jouer un rôle actif dans la lutte contre l'escalade des risques climatiques. La crise climatique exacerbe les besoins humanitaires et le financement humanitaire ; les approches globales et centralisées ne peuvent pas répondre à la demande croissante. Les réponses climatiques durables et efficaces doivent avoir les priorités locales au cœur de leur action. Nous avons besoin d'un système humanitaire plus proactif, plus rapide et plus localisé, où les communautés sont soutenues pour analyser les risques, créer des plans et des solutions basés sur leurs traditions et avoir accès à un financement préétabli pour sauver plus de vies. L'action anticipée est l'un des moyens pratiques dont dispose la société civile pour faire face aux pertes et aux dommages. Nous devons intensifier l'action anticipative pour relever les défis de la crise climatique.

La justice climatique est essentielle à notre survie et à notre développement - Le changement climatique aura un impact sur tous les aspects de la vie, de la sécurité et du développement des peuples du Pacifique. La Déclaration de Kioa défend les valeurs et les droits civiques de nos peuples, villages et quartiers respectifs, y compris des valeurs et des qualités telles que la spiritualité, la réciprocité, la compassion, l'amour des personnes, des écosystèmes : *te fenua* [terre], *te lagi* [ciel] et *te moana* [océan] ; et avec des aspirations collectives, pour un héritage juste et digne pour nos familles et les générations futures. Les peuples du Pacifique doivent garantir l'accès de nos communautés aux ressources pour l'adaptation au climat, l'atténuation de ses effets, la relocalisation, la réinstallation et la sécurité humaine dans le contexte de l'urgence climatique.

Demandes clés

10. Les partenaires de développement du Pacifique devraient :
 - a. transférer le pouvoir aux intervenants locaux dans les pays du Pacifique. Le financement et le pouvoir de décision sont nécessaires au niveau local et les donateurs doivent donner suite aux engagements qu'ils ont pris dans le cadre du *Grand Bargain*.
 - b. soutenir l'augmentation du financement de l'action anticipée et du financement des risques de catastrophe préétabli, qui est complété par des efforts plus larges de gestion des risques au sein des portefeuilles du climat, du développement et de l'humanitaire.
11. Les dirigeants du Pacifique et les partenaires de développement du Pacifique devraient :
 - a. s'efforcer de garantir l'accès au financement et la création de mécanismes de financement plus équitables, en commençant par un examen des architectures financières régionales et internationales, avec la contribution des organisations de la société civile et d'autres parties prenantes ;
 - b. soutenir et financer des moyens novateurs de faire face à la crise climatique, notamment des actions fondées sur la prévision, des mécanismes d'assurance et des innovations communautaires. Veiller à ce que la sagesse indigène et les approches d'action anticipative menées localement soient au centre de ces actions.
 - c. créer activement un espace permettant aux communautés et à la société civile de participer aux mécanismes de coordination des catastrophes. Il s'agit notamment de renforcer et d'aider les OSC à élaborer et à coordonner des priorités et des actions humanitaires collectives.

OCÉAN ET ENVIRONNEMENT

Les océans et l'environnement sont la source de notre résilience - Des océans et un environnement sains sont essentiels pour les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et les connaissances traditionnelles des communautés et des économies des îles du Pacifique. Le changement climatique et la surexploitation des



ressources naturelles (y compris l'exploitation minière en eaux profondes) auront un impact sur le développement et la résilience des communautés et des pays du Pacifique.

Le récit de l'économie bleue est une course au contrôle de l'océan Pacifique et de ses ressources naturelles. La culture, la spiritualité et l'identité du Pacifique coulent avec les marées de l'océan, reliant nos relations et régulant notre existence même par la santé à long terme de l'océan. La rhétorique de l'économie bleue dominante déforme cette relation et marginalise les voix des peuples du Pacifique. Les activités prévues dans le cadre de l'économie bleue englobent à la fois les anciennes pêches, l'aquaculture, le tourisme, le transport maritime et les nouvelles questions de frontière telles que l'exploitation minière en eaux profondes, l'exploitation des ressources génétiques et les énergies renouvelables. Ces activités sont axées sur l'exploitation de notre environnement océanique à l'échelle industrielle et permettent l'exploitation de la vie marine et humaine, pour la richesse économique de quelques-uns au détriment du plus grand nombre.

Demandes clés :

12. Les dirigeants des îles du Pacifique et les partenaires de développement du Pacifique devraient :
 - a. Donner la priorité à la préservation de l'océan et de l'environnement par l'éducation, les politiques et l'utilisation des progrès technologiques pour renforcer les meilleures pratiques dans la région.
 - Travailler pour garantir des politiques océaniques compatibles avec les objectifs climatiques, notamment :
 - Interdiction de l'exploitation minière en eaux profondes ;
 - Interdiction de rejeter des déchets, y compris nucléaires ;
 - Protéger les océans pour la survie des communautés et des écosystèmes des petites îles ;
 - Reconnaître, respecter, soutenir et valoriser les contributions que les connaissances, la culture et la foi traditionnelles ont joué et continuent de jouer dans le maintien de la relation unique entre les océans et l'environnement.
13. Les dirigeants du Pacifique devraient reconsidérer le cadre actuel de l'économie bleue avec un regard critique sur les agendas géopolitiques, idéologiques et économiques néolibéraux qui le présentent. Ceux-ci devraient être examinés de près afin d'identifier qui et ce qu'ils représentent réellement.



TECHNOLOGIE ET CONNECTIVITÉ

Connecter et renforcer la culture et les connaissances du Pacifique par la technologie - La technologie et la connectivité qu'elle apporte peuvent être utilisées pour renforcer nos connaissances et améliorer le développement. Elle peut relier les gens, renforcer les approches régionales et être un levier pour l'autonomisation économique des femmes. Toutefois, l'accès à la technologie et aux infrastructures TIC est au mieux inégal dans le Pacifique. Ceux qui ne disposent pas d'un accès abordable risquent d'être encore plus distancés dans l'accès aux opportunités offertes par la connectivité et la technologie. Il est important qu'en adoptant les avancées technologiques, nous ne perdions pas nos connaissances, nos valeurs et nos modes de communication. L'intégration des connaissances traditionnelles ainsi que la valorisation et la protection des données et des histoires des citoyens sont essentielles pour que les valeurs et les connaissances du Pacifique restent au centre des avancées technologiques.

Demandes clés

14. Les dirigeants des îles du Pacifique et les partenaires de développement du Pacifique devraient :
 - a. Renforcer les infrastructures TIC et veiller à ce que tous les habitants du Pacifique, y compris les plus marginalisés, aient accès à des infrastructures TIC abordables et aux avantages de la technologie. Parallèlement, il faut veiller à ce que les communautés reçoivent des informations et une éducation en matière de protection numérique.
 - b. Soutenir et protéger les données générées par les citoyens. Il s'agit notamment de garantir l'accès des communautés à leur contribution, de protéger leurs données et leur vie privée et de valoriser les données qu'elles fournissent en tant que recherche et connaissances essentielles.
 - c. Intégrer les connaissances traditionnelles dans la science et la technologie pour des réponses culturellement spécifiques, par exemple les connaissances traditionnelles intégrées dans les systèmes d'alerte précoce.

À PROPOS DE PIANGO

L'Association des ONG des îles du Pacifique (PIANGO) est l'organisme régional de coordination des réseaux de la société civile dans le Pacifique. PIANGO est un acteur établi et influent de la société civile qui relie et représente les organismes de la société civile dans 24 pays et territoires insulaires du Pacifique, qui atteignent collectivement plus de 1200 organisations locales de la société civile.

Le mandat de PIANGO est de renforcer et de construire la capacité des ONG du Pacifique et du secteur de la société civile en donnant au secteur une voix dans la formulation des politiques et en renforçant ses organisations membres.



CSOPartnership
for Development Effectiveness

A DECADE OF CSO SOLIDARITY
ON EDC ADVOCACY AND PRACTICE

Nos membres

Alliance des organisations non gouvernementales des Mariannes - MANGO
Association des organisations non gouvernementales de Vanuatu - VANGO
Association des ONG de Tuvalu - TANGO
Hiti Tau - Tahiti
Échange de services de développement - DSE
Parapluie de Samoa pour les organisations non gouvernementales - SUNGO
Alliance environnementale de PNG - PEA
Association des ONG de l'île de Niue (parapluie) - NIUANGO
Conseil pour le développement international - CID
Unité Territoriale de Liaison Nationale en Kanaky - UTLN
Association des ONG de l'île de Nauru - NIANGO
Conseil des ONG des îles Marshall - MICNGOS
Association des organisations non-gouvernementales de Kiribati - KANGO
Payu-Ta Inc.
Conseil fidjien des services sociaux - FCOSS
Alliance des ONG des États fédérés de Micronésie (FSM) - FANGOT
Organisations de la société civile des îles Cook - CICSO
Association des ONG des Samoa américaines -ASANGO
Conseil australien pour le développement international - ACFID
Le Forum des ONG du Timor Leste - FONGTIL
Pasifika - Papouasie occidentale